Le mercredi **16 décembre 2026** aura lieu

la **17ème journée de la *Lettre Fiscale Belge***

au Kinepolis **Imagibraine**

(Boulevard de France à 1420 Braine-l'Alleud)



avec l'aide de nos sponsors (ordre alphabétique) :

AFMotorSport – BELFIUS – BILLIT – CALL+ – CODACLEAN –

CORPORATE COPYRIGHT – FID MANAGER – LARCIER-INTERSENTIA –

LITAXLAW –- OECCBB – TWINN TAX – UCM – WINAUDITOR

**Se défendre face à et vis-à-vis de l'agressivité du fisc**

**Présentation**

**Se défendre face à :** On l'utilise pour résister à un danger direct, à une agression physique, à une critique ou à une situation difficile (ex. : *se défendre face à un danger*).

**Se défendre vis-à-vis de :** On l'utilise pour justifier sa conduite ou son attitude à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose (ex. : *se défendre vis-à-vis de ses supérieurs* ou *vis-à-vis d'une accusation*).

Tous les praticiens de la matière confrontés aux contrôleuses et contrôleurs du fisc à n'importe quel stade de la procédure (un peu moins en contentieux administratif) s'étonnent d'une agressivité sans précédent dans les relations avec l'administration fiscale ces dernières années.

Nombre de séides du fisc (le mot désigne des adeptes fanatiques et aveuglément dévoués à un chef ou une doctrine, prêts à exécuter le moindre de leurs ordres) effectuent leur travail en partant d'idées préconçues qui les aveuglent, de sorte qu'ils ne portent aucune attention aux justifications et aux preuves qui leur sont apportées.

Face au désarroi exprimé tant par des contribuables et assujettis que par beaucoup de leurs conseils, il nous a paru utile de consacrer une journée d'étude aux dérives de l'administration fiscale et à la meilleure manière de se défendre.

Le message est « Ne vous laissez pas intimider, gardez le contrôle ! ». Nous avons déjà des 'armes' à disposition pour nous défendre et défendre nos clients. Et de nouvelles perspectives fort intéressantes sont en train de voir le jour en la matière…

On a coutume de dire qu'en impôts sur les revenus, il faut très bien connaître la matière pour ne pas payer plus que ce que l'on doit. En TVA, c'est pire, il faut très bien connaître tous les méandres de la matière pour avoir une chance de ne pas se faire trop arnaquer par les fonctionnaires du fisc. Les pauvres, ils n'ont plus de formation digne de ce nom et il n'y a plus aucun contrôle hiérarchique (contreseing) pour brider tous leurs phantasmes.

Notre journée d'étude sera consacrée pour moitié à la TVA et pour moitié aux impôts directs.

La matinée verra d'abord intervenir Madame Katia Delfin DIAZ qui nous présentera un état des lieux de la TVA applicable à l'e-commerce. Ce seront ensuite Maîtres Céline

JOLY et Laurent TAINMONT qui, par une série de coups de gueule, démontreront comment l'administration, par des 'E.T.' et de prétendues 'instructions très claires' données aux agents chargés du contrôle (parfois soigneusement tenues secrètes), complète la loi ou l'adapte au gré des circonstances et de sa vision des choses (l'exécutif qui pallie les prétendues carences du législateur).

Comme premières intervenantes de l'après-midi, nous accueillerons Maîtres Pauline MAUFORT et Camélia AKROUH qui évoqueront un sujet qu'elles maîtrisent particulièrement : le contrôle fiscal à l'épreuve du RGDP. L'administration ne se prive pas d'utiliser des 'armes de taxation massive' et l'IA va tout prochainement créer un soupçon systématique à l'égard des contribuables et des assujettis. Avant un renversement organisé de la charge de la preuve ? Nos amis de l'administration pourraient avoir une belle surprise : tous ses actes en cours pourraient fort bien voir leurs conséquences être frappées de nullité …

Nous terminerons cette journée avec l'intervention de Maître Thierry LITANNIE qui attirera notre attention sur les récentes 'hallucinations' du fisc, ce à quoi il faut être particulièrement attentif pour les contrer (exemples pratiques), et ce que nous réserve l'évolution procédurale majeure, applicable depuis le 1er décembre 2026, qui consiste en l'élargissement du Point de Contact Central (PCC) géré par la Banque Nationale de Belgique.

Nous ne sommes pas démunis, nous avons les moyens de résister aux agressions dont nous sommes de plus en plus souvent les victimes. Gardons le contrôle !

**Les sujets**

**1er exposé** : Madame Katia Delfin DIAZ

« **Commerce électronique : TVA comprise ?** »

La TVA frappe aussi le commerce électronique. Dans l'Union européenne, les États sont censés suivre des règles harmonisées depuis la réforme du 1er juillet 2021, instaurées

en vue de simplifier les règles et de créer des conditions de concurrence équitables entre les entreprises de l'UE et celles des pays tiers. Mais comme toujours, avec des spécificités nationales, notamment en Belgique. Tout, tout, tout, vous saurez tout sur le sujet et le système de guichet unique OSS.

**2e exposé** : Maîtres Céline JOLY et Laurent TAINMONT

« **TVA : Toujours Vous Agresser ?** »

Nos deux orateurs se lâcheront dans une série de coups de g… - coups de poing dont ils ont le secret. Nous leur avons demandé de piquer et de mettre en avant diverses situations TVA qui posent problème et auxquelles il conviendrait de remédier. Tout le monde en prendra pour son grade … Attention il y a de l'orage dans l'air …

**3e exposé** : Maîtres Pauline MAUFORT et Camélia AKROUH

« **RGPD : Rechercher, Gérer, Piller, Détruire ? »**

Les règles du 'Règlement général sur la protection des données' sont des règles européennes qui protègent la vie privée des citoyens. Les entreprises doivent ainsi se conformer à différentes règles pour s'assurer que les données qu'elles recueillent ne sont pas utilisées abusivement. Ce que l'on sait moins c'est que les pouvoirs publics (SPF Finances et autres) sont aussi soumis à ces règles. Qu'en est-il du fisc et de la vie privée des contribuables et des assujettis ? Et si le RGPD devenait une arme de défense massive contre l'utilisation de documents « saisis » illégalement …

**4e exposé** : Maître Thierry LITANNIE

« **Votre contrôleur dit ou fait n'importe quoi. Sachez le contrôler !** »

Nous assistons tous à la très désagréable dérive du fisc qui consiste à inventer et soutenir n'importe quoi, avec des lectures très personnelles de textes légaux et

réglementaires, parfois même inexistants, sauf dans leur imagination. Le tout sans aucun contrôle hiérarchique. Ne vous laissez pas intimider ! Nous disposons de moyens juridiques et administratifs pour contester toutes ces divagations. Parfois insoupçonnés. Le point au moyen d'exemples choisis.

**L'horaire**

08h30-09h30 : accueil des participants - café

**09h30-12h30 : les 2 exposés du matin.**

12h30-14h00 : walking dinner

**14h00-17h20 : les 2 exposés de l'après-midi** (avec petite pause hydraulique).

17h20 : fin de la journée (signature obligatoire - attestation de présence- Formation permanente)

Pour les gourmand(e)s : le catering

Les détails du menu (petit déjeuner et repas de midi) sont fournis ci-dessous.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Roland Rosoux

*Rédacteur en chef*

**Inscriptions**

La participation aux frais de cette journée est fixée à **150,00 EUR (TVAc)** par participant.

Comme pour les éditions précédentes, les abonnés de la *Lettre Fiscale Belge* bénéficient pour cet événement de conditions de participation particulièrement avantageuses !

En effet, grâce à l'aide de nos sponsors, nous sommes toujours en mesure de proposer une participation modique de **90,00 EUR (TVAc) pour la personne abonnée**. Le prix est fixé à 110,00 EUR (TVAc) par personne supplémentaire (proche collaborateur, associé, etc) sous le même abonnement à la *LFB*.

N'hésitez pas à profiter de l'occasion pour bénéficier d'un abonnement annuel à des publications fiscales de qualité tout en réduisant vos frais annuels de formation… Il vous suffit de faire part de votre demande d'abonnement à notre Service de suivi administratif par retour de ce message.

La priorité des inscriptions est par ailleurs **assurée aux abonnés de la *Lettre Fiscale Belge* ainsi qu'à leurs collaborateurs**.

**Vous souhaitez vous inscrire à notre journée de formation ? Rien de plus facile !**

**Complétez le tableau ci-dessous (zones en jaune) et envoyez votre demande de participation à notre service de suivi administratif (info.llfb@proximus.be).**

| **Inscription(s)** | |
|---|---|
| | |
| Prénom + Nom + N° membre | |
| Société (ou raison sociale) | |
| Adresse postale | |
| Code postal + localité | |
| N° de TVA (mentionner NA à la place du code pays pré-rempli si non assujetti) | BE0___.___.___ |
| Adresse e-mail de facturation | |
| Prénom + Nom de l'accompagnant | |

| | | |
|---|---|---|
| Autres personnes inscrites | Prénom + Nom<br>Prénom + Nom<br>Prénom + Nom<br>Prénom + Nom | |

Soit un montant à payer de …. x 90 EUR + …. x 110 EUR + …. x 150 EUR = ….. EUR.

Bien que nous en assurions un traitement correct, respectueux et strictement limité, vous pouvez nous faire part du fait que vous souhaitez que les données à caractère personnel que vous nous avez communiquées lors de votre inscription, soient exclues de notre base de données après organisation du présent événement.

**Les inscriptions seront véritablement validées à la réception de votre paiement, exclusivement sur le compte BELFIUS** (IBAN BE07 0689 5017 7166 - BIC GKCCBEBB) de l'ASBL « FPT-FVA », Place de la Cure 19 B à 1300 Wavre.

## 17e Journée de la *Lettre fiscale belge* : pour les gourmand(e)s …




8h30 – 9h30

**Viennoiseries** (2 par personne)
Pain au chocolat et Croissants
**Boissons**
Assortiment de jus de fruits
Eaux minérales et boissons gazeuses
Café et thé




12h30 – 14h00

Un cocktail dînatoire proposé en buffet à volonté. Vous pourrez vous régaler de mets surprenants servis par les équipes de CateringCom.

**Buffet Central pour les entrées, salades et desserts**

**Salades**
Penne pesto poulet - tomate mozarelle - salade verde

**Le marché aux poissons**
Catch of the day sauce au vin blanc et crevettes grises
Vitello Tonnato

**La table italienne**
Carpaccio de bœuf bagna cauda, roquette et parmesan
Lasagne végétarienne
Italian salade

**« The Big Green Egg »**
Côte à l'os grillée
Sauces au poivre et béarnaise
Beurre aux herbes
Des pommes au romarin
Assortiment de légumes primeurs

**Le coin asiatique**
Wok nouilles paksoy et coriandre
Brochette Yakitori doux
Scampi

**Gourmandises**
Assortiment de mini mignardises
Tiramisu - riz au lait - Mousse au chocolat

## Boissons

Le walking dinner est accompagné d'un bel assortiment de vins à la hauteur de vos attentes.

**Cava Puente Negro** Macabeo, Xarel-Lo, Parellada. Un vin effervescent de l'appellation Cava élaboré selon la méthode traditionnelle qui consiste en une seconde fermentation en bouteille. Sec et savoureux avec un chapelet de bulles fines. Excellent en apéritif ou pour accompagner vos mets les plus délicats.

**Laurent Miquel Chardonnay Viognier** 2012 Château Cazal Viel Saint-Chinian Languedoc (65 % Chardonnay, 35 % Viognier). L'élégance et la fraîcheur du Chardonnay sont en parfaite harmonie avec les notes subtiles d'abricot et de pêche qui caractérisent le Viognier. L'association de ces deux cépages rend le vin frais et fruité, tout en finesse.

**Laurent Miquel Cabernet Syrah** 2011 Château Cazal Viel Saint-Chinian Languedoc VDP d'Oc (Syrah 80 %, Grenach 20 %). Au nez, la fraîcheur ainsi que les notes de cassis et de fruits noirs caractéristiques du Cabernet sont en parfaite harmonie avec la rondeur et les épices de la Syrah que l'on découvre en bouche.

**Assortiment de jus de fruits, eaux minérales et boissons gazeuses**

**Café et thé**